

# Entre Nous



COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

*Bulletin Mensuel d'Information*

---

JANVIER 2004 N°432

---





## EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le 18 décembre 2003. Absente excusée : Evelyne GEORGES. Les dossiers ci-après ont été examinés :


### 1) GESTION DURABLE DES FORETS (suite)

La réaction des communes forestières face à l'intention du gouvernement d'effectuer une coupe sombre sur le budget 2004 relatif à la forêt a porté ses fruits.

Cette mobilisation importante, et notamment la campagne de délibérations des conseils municipaux a été concluante, une loi rectificative pour corriger le tir est adoptée et l'état respecte finalement ses engagements. Il nous faudra rester vigilant dans les années à venir.

### 2) EFFECTIFS SCOLAIRES

A la rentrée scolaire 2004 l'académie a effectué un constat et une prévision des effectifs. La situation est acceptable pour ce qui concerne l'Ecole de THIAVILLE. (voir tableau récapitulatif)



THIAVILLE SUR MEURTHE	PRE ELE MEN TAIRE	ELE MEN TAIRE	TOTAL GENERAL
-----------------------	----------------------------	---------------------	------------------

#### E.E.PU THIAVILLE SUR MEURTHE

EFFECTIFS PREVUS RENTREE 2003	22	30	52
EFFECTIFS REELS RENTREE 2003	25	30	55
EFFECTIFS PREVUS 2004	21	33	54

### 3) OBJETS ENCOMBRANTS

Désormais, dans le cadre de l'intercommunalité, vous pouvez déposer vos objets encombrants dans les bennes positionnées aux services techniques de la ville de Baccarat.

Il est indispensable de séparer les objets métalliques, et à cet effet :

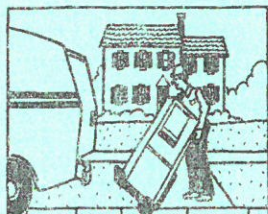
- une benne est prévue pour les métaux,
- une autre pour les encombrants sans métaux.

Horaires du Lundi au Vendredi : 8h-12h

Cette disposition est temporaire, en attendant la réalisation d'une déchetterie communautaire.

En complément, un ramassage des objets encombrants sera organisé :

- le mardi 27 avril 2004
- le mardi 05 octobre 2004.





#### 4) GRANDE SALLE

Après inspection du bureau VERITAS, la commission de sécurité d'arrondissement se réunira le 14 janvier pour prononcer son avis sur la conformité et l'accessibilité de la grande salle.

#### 5) CHANGEMENT DE TRESORIER

Nous sommes informés du remplacement de notre Trésorier, Monsieur André NADIR, il est remplacé par Madame Claire ESCHBACH qui a pris ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2004.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame ESCHBACH et nos vœux de réussite à Monsieur NADIR dans sa nouvelle affectation.

#### 6) SEISME DU 22 FEVRIER 2003

Une demande de réexamen de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle du séisme du 22 Février 2003 a été émise par la commune en date du 18 novembre 2003.

Le Préfet de Meurthe et Moselle nous a adressé un courrier que nous vous présentons intégralement. Sachant qu'une expertise onéreuse n'aura pas forcément un impact positif, la commune présente un dossier établi par ses soins, étoffé d'un reportage photo qui sera soumis à la commission interministérielle.

#### 7) DEMANDE DE SUBVENTION

Il est décidé d'accorder une subvention pour un élève de Thiaville fréquentant l'école « Les Quatre Vents » de RAMONCHAMPS dans le cadre d'un échange Franco-Allemand du 3 au 8 mai 2004. Elle est d'un montant forfaitaire de 16 €.

#### 8) CONVENTION

Une parcelle à bâtir rue du Pré de la Scie a été vendue à Monsieur CHAMPION.

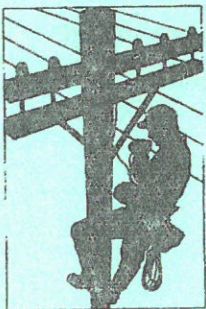
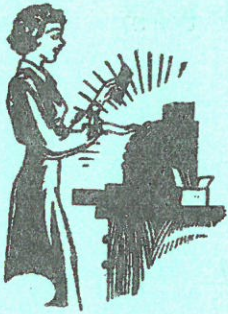
Il est nécessaire de procéder à une extension de la ligne EDF pour alimenter la maison en construction. La facturation de cette extension du réseau, ainsi que du branchement, sera adressée à la commune qui réglera sur le budget (ligne 61523 voies et réseaux, travaux compte de tiers).

Une convention est à passer entre la commune et le propriétaire pour le remboursement de la seule partie branchement sur la ligne 7087 (remboursement frais).

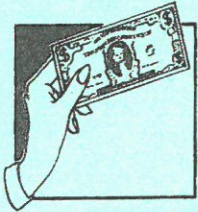
#### 9) TARIFS COMMUNAUX

Le conseil fixe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004 les différents tarifs communaux :

- |                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| - Contrat de nettoyage en forêt : | 15,24 €         |
| - Charbonnette :                  | 0,25 € le stère |







- Concession trentenaire : 75 €
- Concession perpétuelle : 366 €
- Traversée de route : 160 €
- Extraits cadastraux : tarif officiel
- Distillation : 1 € le litre
- Débardage sur chemin : 1 € le m3
- Ticket de cantine : 3,10 € le ticket
- Garderie : ~1 prestation (soit matin, midi, soir) : 1,25 €
  - ~ 2 prestations/jour : Prix pour la semaine : 7 €
  - ~ 3 prestations/jour : Prix pour la semaine : 8,50 €

- Location des salles : (Voir tableaux en annexe)

- Les subventions suivantes qui seront accordées sur le budget 2004 :



- Au CCAS : 24 €/pers. de + de 70 ans
- Au Comité des Fêtes : 230 € pour sa participation aux Maisons fleuries
- A la Musique de RAON : 62 € pour sa prestation du 11 novembre
- A la Caisse des Ecoles : 35 €/an et par élève
- A la Caisse des Ecoles : 61 € pour affranchissement
- Au Souvenir Français : 84 €
- Aux établissements scolaires organisant des voyages ou séjours : 16 €/an et par élève thiavillois.

## LA VIE DU VILLAGE

### Naissance

Le 23 décembre 2003, Florian est venu égayer le foyer de Nathalie RUSPINI, domiciliée 2 Rue Pierre Pierron.

Tous nos vœux au bébé et nos vives félicitations à la maman.

### Décès

Le 17 décembre 2003, est décédée à Thiaville/Meurthe : Madame Veuve Micheline YOCOM. Elle avait 71 ans et était domiciliée 39 Rue de Fagnoux.

A cette famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

## DISTINCTIONS

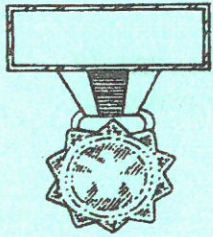
Trois de nos concitoyens à l'honneur :

En effet à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire qui s'est déroulée le samedi 10 Janvier,

- Pierre CATHERINE, Maire Adjoint a reçu la médaille d'argent communale, départementale et régionale, pour son dévouement à la collectivité pendant plus de 20 ans,







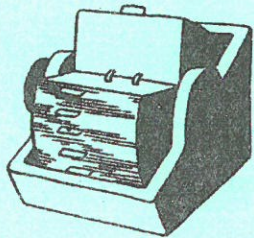
- Bernard PIERRAT s'est vu récompensé par la Médaille d'or des Sapeurs Pompiers pour son engagement durant 32 ans au sein du corps des Sapeurs Pompiers de la commune de Thiaville, dont il a été le Chef de corps pendant 14 années,
- Anne-Marie PERRY (Anmary), artiste peintre bien connue, a été honorée par l'attribution de la Croix d'argent de l'Association du Mérite et du Dévouement Français.

A nos Médailleurs, nous adressons nos plus vives félicitations.

## **ETAT CIVIL**

### NAISSANCES

- LALLEMAND Lilou, née à Saint-Dié le 2 avril 2003.
- MOURIES Alexandre, né à Nancy le 9 avril 2003.
- TISSERAND Emilie, née à Nancy le 13 avril 2003.
- FOGEL Lisa, née à Lunéville le 7 juillet 2003
- FEKAK Aurélien, né à Saint Dié le 10 août 2003
- DEMANGE Hugo né à Epinal le 25 septembre 2003
- CHARPY Florian né à Saint Dié le 23 décembre 2003.



### MARIAGES

- Mr Yannick BELTRAME et Melle Fabienne CHENY mariés le 14 juin 2003
- Mr Michel CHANDELIER et Melle Brigitte DONDOLINI mariés le 9 août 2003
- Mr Fabrice GEORGES et Melle Nathalie HOUPPERT mariés le 25 octobre 2003

### DECES

- Mr Gilbert AUBRY, décédé le 19 mai à Nancy à l'âge de 85 ans.
- Mr Paul CHENAL, décédé le 19 juin à Saint-Dié à l'âge de 82 ans.
- Mr Romain LHUILLIER, décédé le 28 juin à Vandoeuvre à l'âge de 14 ans.
- Mr André DEMANGE, décédé le 15 septembre à Thiaville/Meurthe à l'âge de 78 ans.
- Mr Georges GENIN, décédé le 23 novembre à Thiaville/Meurthe à l'âge de 82 ans.
- Mr Gaston STOUTTER, décédé le 30 novembre à Saint Benoît à l'âge de 75 ans.
- Mme Veuve Micheline YOCOM, décédée le 17 décembre à Vandoeuvre à l'âge de 71 ans.

## **DECORATION DES SAPINS DE NOEL**

Comme les années précédentes, les sapins de Noël décorant nos quartiers ont été décorés pour le plaisir de tous.

Nous le devons à Marie-Claire et Jean-Louis PICARD qui se sont dévoués pour réaliser cet embellissement. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.







## LISTE ELECTORALE

La liste électorale visée par le Délégué de l'Administration, par le Délégué du Président du Tribunal de Grande Instance et par le 1° Adjoint pour la commune de THIAVILLE-SUR-MEURTHE est ainsi arrêtée :

Situation au 10 janvier 2004 : 464 inscrits  
226 électeurs  
238 électrices

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

» Samedi 24 janvier 2004 : Comédie théâtrale « Le Saut du Lit » - Comité des Fêtes – Salle des Sports

» Samedi 21 février 2004 : soirée vosgienne au Foyer Rural organisée par le Foyer Rural.

» Samedi 28 février 2004 : Carnaval de l'école au Foyer Rural organisé par l'école.



## ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

### ENQUETE

Une enquête sur :  
les conditions de vie des ménages se déroulera du 2 au 31 Janvier 2004 dans notre commune.

L'enquête porte sur :

- la qualité de l'environnement,
- le confort et l'équipement des logements,
- le niveau de vie,
- les problèmes de sécurité auxquels les ménages ont pu être confrontés en 2002 et 2003.

Un enquêteur de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques se présentera donc chez certaines personnes choisies au hasard afin de leur poser une série de questions. Ces personnes seront avisées du passage de la personne accréditée qui sera porteur d'une carte officielle.

Cette enquête reste strictement confidentielle et sera effectuée uniquement dans un but statistique.

Nous invitons les personnes à répondre favorablement à cette étude et à l'avance, nous les en remercions.

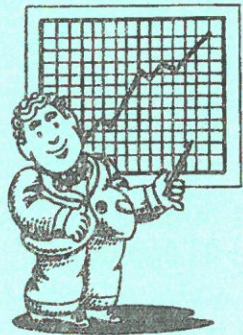
## CLIN D'OEIL

» Une enseignante raconte à l'une de ses collègues :

- J'avais convoqué la mère d'une de mes élèves pour lui signaler que sa fille trouble la classe par ses bavardages incessants.

- Alors, vous le lui avez dit ?

- Non. Pendant le quart d'heure où j'ai eu cette dame en face de moi, elle ne m'a pas laissé l'occasion de placer un mot.



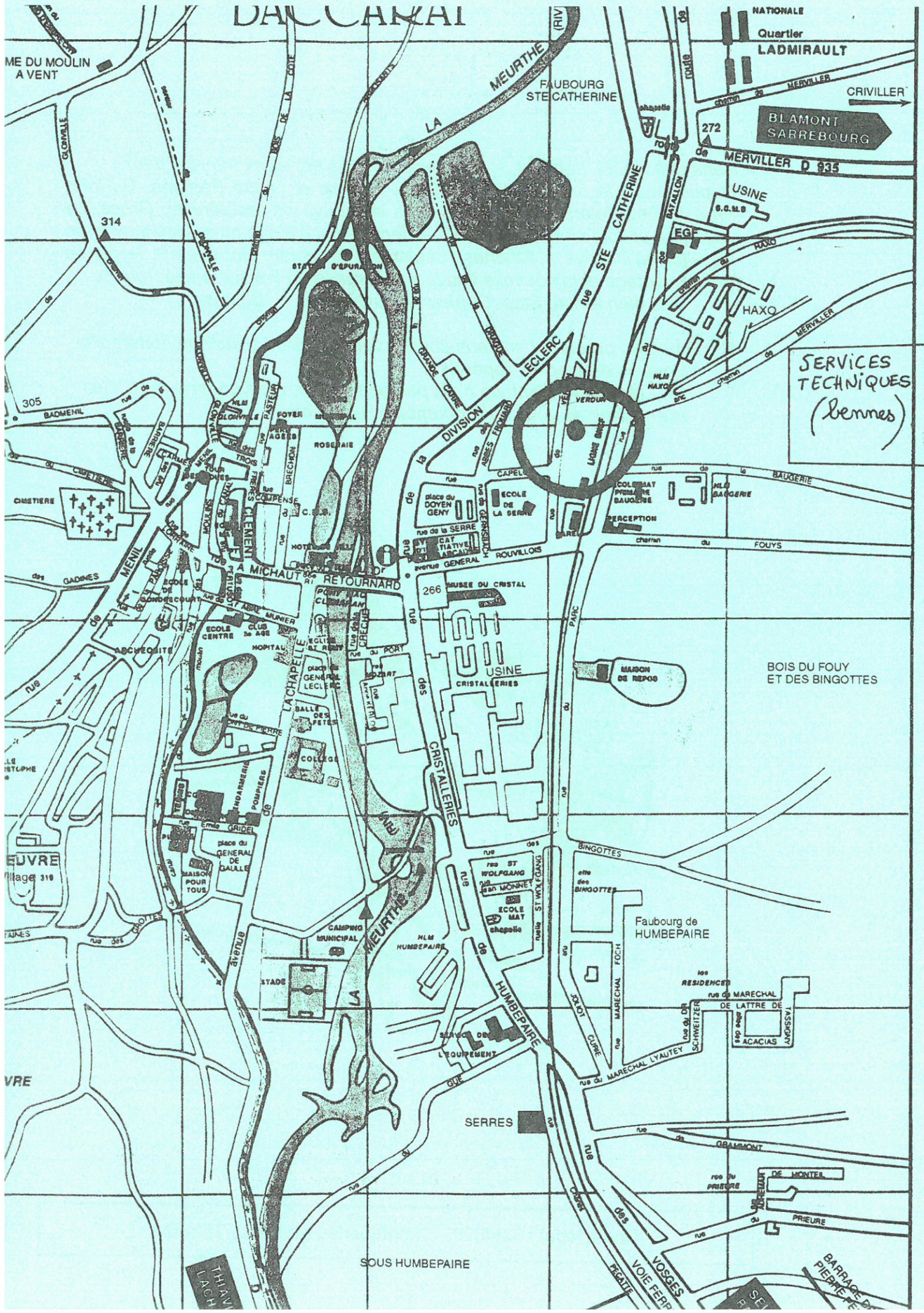


- Dans une H.L.M. habitent deux messieurs qui s'appellent tous les deux Dupuis, mais le premier se prénomme Francis et l'autre Fernand. Un jour, Francis meurt alors que l'autre Dupuis se trouve en croisière en Grèce. Le voyageur envoie un télégramme à sa femme qui n'a pas pu se déplacer avec lui, sitôt qu'il arrive à Athènes. Seulement le facteur qui apporte le pli, se trompe d'étage et la nouvelle veuve a la surprise de lire sur le télégramme :
- Suis bien arrivé, Stop. Chaleur épouvantable. F. Dupuis.
- Un chirurgien préparant son anesthésie, voit son client sortir son portefeuille.
- Vous paierez après l'opération
  - Oh ! répond le client, ce n'est pas pour payer, mais comme vous allez m'endormir, je veux savoir combien j'ai sur moi.





# DALLANAI



SERVICES  
TECHNIQUES  
(benmes)

BOIS DU FOUY  
ET DES BINGOTTES

Faubourg de  
HUMBEPAIRE

SOUS HUMBEPAIRE

BARRAGE DE  
PIERRE





PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

NANCY, LE

11 DEC. 2003

CABINET DU PREFET

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE  
DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

REF : FR/CB

AFFAIRE SUIVIE PAR : MME REPOSEUR  
☎ 03.83.34.26.15 OU  
MME BALLE : 03 83 34 25 87

**LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

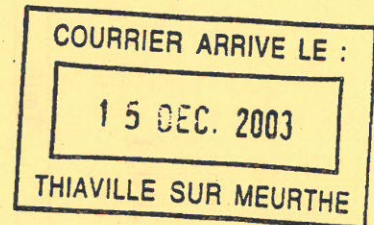
à

*Monsieur le Maire*  
*de*

**54120 THIAVILLE-sur-MEURTHE**

**OBJET :** *Demande de réexamen de reconnaissance de l'état  
de catastrophe naturelle - Séisme du 22/02/2003*

**REF. :** *Votre courrier du 18/11/2003  
Commission interministérielle du 25 /05/2003.*



Par courrier cité en référence, vous sollicitez un réexamen de votre dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le séisme du 22 février dernier, suite à l'avis défavorable prononcé par la Commission Interministérielle précitée, au motif que "l'intensité anormale de l'agent naturel n'a pas été démontrée".

Pour me permettre de transmettre votre dossier à la commission interministérielle pour un réexamen, conformément aux nouvelles instructions ministérielles, il conviendra que vous m'adressiez :

- le formulaire de demande de catastrophe naturelle, ci-joint, dûment renseigné et signé,
- une étude bâtiminaire établissant le lien entre les dommages observés et le séisme.

Cette étude bâtiminaire qui peut être réalisée par un géotechnicien, est onéreuse et reste à la charge financière du sinistré. Il convient donc de proposer aux sinistrés, s'ils souhaitent établir cette expertise, de se regrouper pour partager son coût.

L'ensemble de ce dossier ainsi constitué sera transmis par mes soins au Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sécurité Civile, pour inscription à l'ordre du jour d'une prochaine commission interministérielle.

J'attire tout particulièrement votre attention sur les *conditions de fonctionnement de la commission qui rendent incertain le résultat d'un réexamen*, même conforté par les éléments d'une étude bâtiminaire et vous demande de bien vouloir en informer les sinistrés.

Il est bien entendu que mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

*Le Préfet,*  
Pour le Préfet, le Sous-Préfet,  
Directeur du Cabinet,

Sébastien DAZIANO



# FOYER RURAL

(délibération du C.M. du 18/12/2003)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs			Ventilation	
			Caution	Prix total	Commune	Comité des Fêtes	
Municipalité Associations de Thiaville et Lachapelle	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant	Néant	0	0	
	Suivant planning négocié chaque année		Néant	Néant	0	0	
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant	Néant	0	0	
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	1/2 j.	300 E	55 E (sans chauffage) 70 E (avec chauffage)	27.5 E 35 E	27.5 E 35 E	
		1 j.	300 E	95 E (sans chauffage) 125 E (avec chauffage)	47.5 E 62.5 E	47.5 E 62.5 E	
		2 j.	300 E	170 E (sans chauffage) 215 E (avec chauffage)	85 E 107.5 E	85 E 107.5 E	
		1/2 j	300 E	95 E (sans chauffage) 110 E (avec chauffage)	47.5 E 55 E	47.5 E 55 E	
Habitants extérieurs à Thiaville – Lachapelle Associations extérieures	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning) Uniquement pour réunions familiales ou associatives excluant toutes activités ou rencontres à caractère lucratif	1j.  2j.	300 E  300 E	150 E (sans chauffage) 185 E (avec chauffage)  270 E (sans chauffage) 320 E (avec chauffage)	75 E 92.5 E  135 E 160 E	75 E 92.5 E  135 160 E	
Autre cas Associations et Municipalité de LACHAPELLE	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune  Suivant planning	1j	Néant	30 E	30 E	Néant	Néant

SOUS PREFECTURE  
DE LUNEVILLE

24 DEC. 2003



# ANNEXE DU FOYER RURAL

(délibération du C.M. du 18/12/2003)

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs			Ventilation	
			Cautions	Prix total	Commune	Comité des Fêtes	
Municipalité Associations de Thiaville et Lachapelle	Occupant prioritaire - Pas de condition		Néant	Néant	0	0	
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant	Néant	0	0	
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant	Néant	0	0	
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité - autre cas	1/2 j.	300 E	40 E	20 E	20 E	
		1 j.	300 E	60 E	30 E	30 E	
		2 j.	300 E	100 E	50 E	50 E	
		1/2 j	300 E	70 E	35 E	35 E	
Habitants extérieurs à Thiaville - Lachapelle	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning)	1j.	300 E	150 E	75 E	75 E	
Associations et Municipalité de LACHAPELLE	Suivant planning	1j	Néant	30 E	30E	Néant	
Associations extérieures	Uniquement pour réunions associatives ou réunion de travail excluant toutes activités ou rencontres à caractère lucratif	Réunion	300 E	40 E	20 E	20 E	
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune						

SOUS PREFECTURE  
DE LUNEVILLE

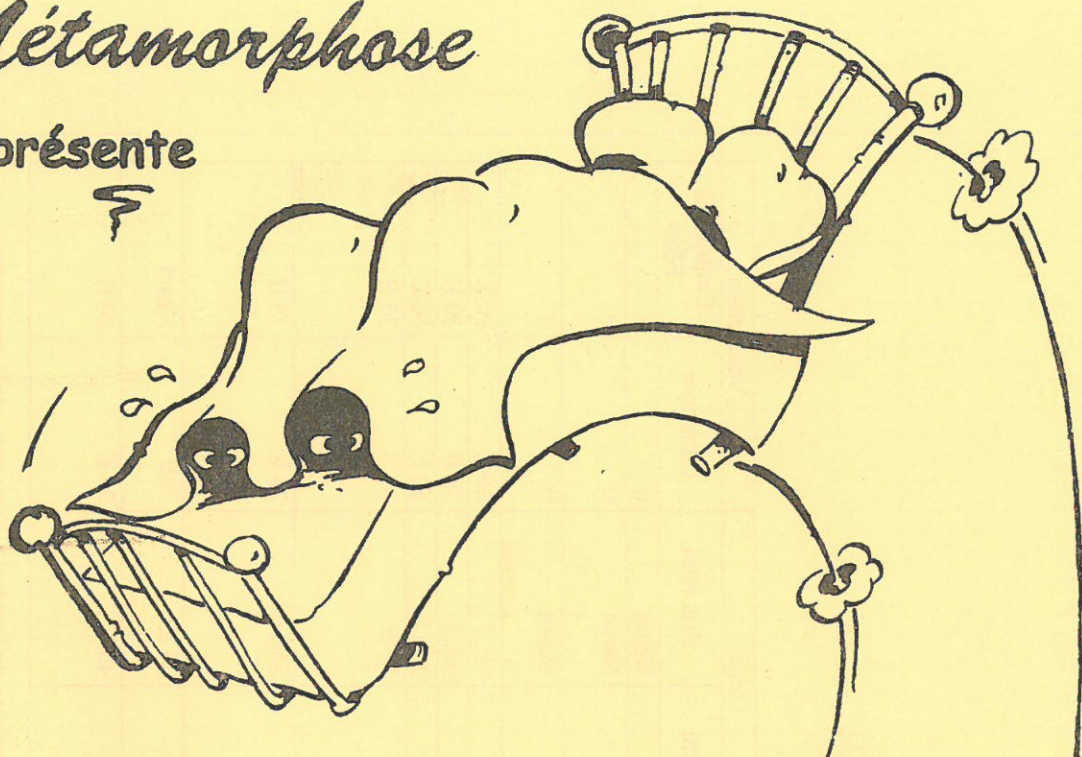
24 DEC. 2003





*Métamorphose*

présente



# LE SAUT <sup>du</sup> Lit

Comédie en 2 actes de Ray COONEY et John CHAPMAN  
adaptation française de Marcel MITHOIS

**Samedi 24 janvier à 20h30**

**Salle des Sports de Thiaville sur Meurthe**

**Organisation : Comité des Fêtes**



## **UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE**

### Souvenirs de captivité (suite)

#### Dimanche 15 juin 1941

C'est la Fête Dieu. Je reste à la maison pour allumer les bougies. Les messieurs sont en haut de forme, les petites filles en blanc. La vierge est portée par quatre enfants lors de la procession. Ils disent le chapelet.

Il fait beau pendant toute la semaine, avec même certains jours très chauds. C'est le début des fenaisons avec la luzerne et le foin.

Dans un colis envoyé de Thiaville, je reçois de bonnes rillettes que je mange en pensant à ma famille.

Nous entendons toujours des « bouteillons », des informations souvent invérifiables : des soldats allemands partiraient pour la Syrie. La Russie est en guerre. Nous ressentons les effets de la propagande lorsqu'il est annoncé que deux cents avions russes ont été abattus.

#### Dimanche 22 juin 1941

Le temps s'alterne d'orages et de soleil.

C'est la grande fenaison. Nous chargeons deux à trois voitures de foin chaque jour. Je repique aussi des betteraves.

Certains jours, je rentre à 22h. Nous avons très peu de temps pour manger. Il faut tout faire en même temps. Je suis le dernier des PG à rentrer le soir au commando car mon singe me libère tard.

Ces derniers jours, j'ai reçu trois lettres de France.

#### Dimanche 6 juillet 1941

Ce dimanche, nous allons nous baigner à la rivière.

Nous avons beaucoup de mouches pour travailler aux champs. Il faut butter les patates et encore repiquer les betteraves.

Le 10, alors que la patronne râle comme à son habitude, je lui dis en allemand : « Tu as une aussi grande gueule que tes vaches ! ».

Nous recevons des nouvelles plus ou moins bonnes. C'est la grande guerre en Russie.

#### Dimanche 20 juillet 1941

Il y a eu des orages, de la pluie et du soleil cette semaine. On fait toutes les cultures en même temps.

En fin de semaine, il faut arroser les betteraves avec du purin. Ce n'est pas très agréable. Alors que nous sommes à table, la femme dit : « ça pue ! ». Vexé, je prends mon assiette et je vais m'installer devant la maison. Mais elle vient me rechercher à cause du bavardage des voisins.

Des jeunes gens du pays partent soldats.



### **Dimanche 3 août 1941**

La baignade à la rivière nous rafraîchit.  
Mais dès le lundi, il faut bêcher les betteraves et moissonner l'orge.

Le 15 août ne se fait pas ici, c'est un jour ordinaire. C'est uniquement une fête française.  
C'est toujours la même nourriture. Le patron est toujours en retard d'une saison, il traîne.

### **Dimanche 17 août 1941**

J'ai la colique. Je reste au lit le matin, je dors l'après-midi. Pendant mon sommeil, je rêve de m'évader.

Lusieux rentre de l'hôpital du camp avec une boussole et une carte.

Les jours suivants, nous fauchons le blé couché à la faux et nous rentrons l'orge et le blé.  
Nous fauchons la luzerne et le regain.

Le 22, je reçois un paquet de Gilbert.

### **Dimanche 31 août 1941**

Je peux rendre visite à Léon Kaiser du Clairrupt au pays voisin car j'ai un laissez-passer pour un rayon de 4 km.

### **Lundi 1<sup>er</sup> septembre 1941**

Il faut rentrer les récoltes. Les gelées commencent, on fauche le regain et on rentre l'avoine.  
Le 4, je rentre à 21h.

### **Mardi 8 septembre 1941**

Le froid commence à venir. Je fauche toute la journée.

### **Jeudi 10 septembre 1941**

Les trois copains s'évadent. C'est la stupéfaction au pays.  
On fait les fenaisons, le regain, et autres travaux divers.

### **Dimanche 14 septembre 1941**

Les copains ont mis cinq nuits pour arriver en Suisse. Ils sont partis de chez leurs paysans avec la lune en décroissance. Il n'y a pas de punitions pour nous.

Les températures sont déjà plus fraîches. Nous rentrons la luzerne et nous arrachons les patates avec la charrue. Je rentre souvent très tard. Je deviens agressif et je m'engueule avec la patronne, car nous avons toujours de la nourriture cuite à l'eau. Où sont les repas de chez nous ?

J.C.

A suivre...